

# Discours de Monsieur le Premier Ministre à la 65<sup>e</sup> anniversaire du Barreau de Côte d'Ivoire

-----  
Le 08 novembre 2024

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions, Messieurs les Ministres, Madame le Bâtonnier, Distingués invités,

J'ai regardé avec une profonde admiration le film institutionnel que nous a servi l'Ordre des Avocats.

Je voudrais qu'on acclame tous les Avocats ici présents. Ce film devrait, à mon sens, être mis à la disposition de toutes les institutions pour nous permettre de mieux vous connaître et de mieux vous apprécier.

Je prends en compte la liste de toutes les personnalités qui a été dressée par mes prédécesseurs. Avant d'être parmi vous ce matin, j'ai pris le soin de parler à mon Chef, le Président de la République Alassane Ouattara. Et il m'a confié un message pour vous. C'est vous dire qu'il a une profonde admiration pour le travail que vous faites. Parce que, par la qualité de ce travail, vous avez donné un socle au droit de l'Homme en Côte d'Ivoire, soutenu en cela par les magistrats.

Le Président de la République Alassane Ouattara souhaite que dans ce pays soit préserver le droit des hommes et des femmes qu'elles que soient leur origine sociale, leurs qualités intellectuelles et quel que soit leur région ou leur religion.

C'est pourquoi, dans la philosophie d'action qu'il a conduite depuis qu'il a accédé au pouvoir, il y a des piliers essentiels sur lesquels repose son action. Le premier pilier, c'est la qualité des hommes qui gèrent notre justice. Le deuxième pilier, c'est la qualité des infrastructures. Je pourrais citer toutes les nouvelles infrastructures qui ont été bâties, mais ce n'est pas le lieu ce matin de le faire. D'autres circonstances nous permettront de le faire. Le troisième pilier, c'est le renforcement des capacités des hommes et des femmes qui sont appelés à gérer le droit en Côte d'Ivoire.

Le quatrième pilier, c'est l'évolution des moyens financiers mis à la disposition de notre justice en faisant en sorte que le rapport qualité du rendu et moyens dégagés soient des meilleurs en Afrique. C'est pourquoi je voudrais vous rassurer que ma présence ici ce matin est un signe pour vous dire que nous avons en haute

estime du travail de ce beau corps qu'est l'Ordre des Avocats. Je suis donc venu vous saluer et vous encourager.

Ce faisant, je me rappelle avec émotion que vos devanciers ont bâti le socle sur lequel repose aujourd'hui l'ordre des avocats. Je voudrais vous demander de les acclamer. En les citant, je donne vie au nouveau bâtonnier, parce qu'elle est l'héritière de ces devanciers. Et au nom du gouvernement, je voudrais vous féliciter Madame le Bâtonnier pour le brio avec lequel vous avez été élue, vous et toute votre équipe qui vous accompagne. Et vous dire que vous marquez d'une pierre blanche l'histoire de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire, parce que c'est la première fois qu'une femme accède à ce poste important. D'ailleurs, avec ma sœur Chantal Camara, vous faites la fierté de la justice ivoirienne.

Je vous souhaite donc bon vent avec votre équipe et que Dieu vous précède en toutes choses. Et qu'Il vous guide parce que gérer les Hommes, ce n'est pas facile. Nous comptons sur vous, Madame le Bâtonnier, afin que, comme le disait un de vos collègues, le dialogue permanent soit établi dans le palais de justice avec les magistrats, de sorte à optimiser la qualité de la justice ivoirienne. C'est là notre intérêt et c'est là aussi notre vœu.

En passant aux Ordres des Avocats, je voudrais partager, Madame et Monsieur, avec vous, notre compréhension du métier d'Avocat. Vous êtes les défenseurs de la chevalerie intellectuelle dont la particularité prend ancrage dans votre capacité à voyager dans les méandres touffus des faits des sociétés pour faire rejaillir la lumière.

Comme le dirait un saint homme, vous mettez la lumière là où il y a l'obscurité, vous mettez l'assurance là où il y a le doute. La fascination de votre métier réside dans le mariage harmonieux entre l'art du verbe et la vérité de la science juridique. Ce faisant, vous détenez les clés d'une réalité que seul le ciel détient aussi certains éléments.

Vous mettez en énergie cinétique, en évidence ce qui peut cacher la vérité. Le rôle de l'Avocat, c'est de donner mouvement à ce qui est caché pour que la vérité sauve l'individu. Nous nous rappelons du film que vous nous avez présenté. On écoute avec émotion certains témoignages et c'est tout un enseignement que ce film nous donne.

Honorables invités, nous sommes venus ce matin pour vous encourager, pour vous encourager et pour encourager l'Ordre des Avocats. C'est pourquoi, ce faisant, je voulais demander que cette commémoration nous engage ensemble à écrire les plus belles pages de l'histoire sur la justice ivoirienne qui incarne l'espérance et la fierté de notre pays.

Joyeux anniversaire au Barreau de la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.